

L'exode des cerveaux et le renforcement des capacités en Afrique



La participation virtuelle pourrait constituer une solution au problème de l'exode des cerveaux en Afrique. (CRDI : Peter Bennett)

2005-02-22

par Ainalem Tebeje

« Dans 25 ans, l'Afrique se sera vidée de ses cerveaux. » Cette sombre mise en garde de Lalla Ben Barka, de la [Commission économique pour l'Afrique \(CEA\)](#) des Nations Unies, fait écho à la vive inquiétude que suscite l'exode accéléré des cerveaux africains. Si les rares chiffres dont on dispose sur cet exode peuvent varier, ils indiquent tous que le continent est en train de perdre les personnes dont dépend son développement social, scientifique et technologique.

Selon la CEA, entre 1960 et 1989, 127 000 spécialistes africains hautement qualifiés ont quitté le continent. D'après l'[Organisation internationale pour les migrations \(OIM\)](#), les départs se chiffrent à 20 000 par année depuis 1990. Cet exode qui provoque la lente asphyxie du continent a fait dire aux Nations Unies que l'émigration de spécialistes africains vers l'Ouest est un des principaux obstacles au développement de l'Afrique. [Voir l'encadré : [L'exode des cerveaux africains en chiffres](#)]

Le prix de l'exode

L'exode des cerveaux a un prix sur les plans financier, institutionnel et social. Les investissements de l'Afrique dans l'enseignement supérieur rapportent peu, les diplômés étant trop nombreux à partir pour l'étranger ou à ne pas revenir à la fin de leurs études.

La rareté de spécialistes locaux oblige les institutions africaines à se tourner vers l'étranger. Pour combler les vides créés par l'exode des cerveaux, l'Afrique fait appel chaque année à des spécialistes étrangers dont le nombre peut atteindre les 150 000, une dépense annuelle de 4 milliards de USD.

À cause du départ de professionnels de la santé, les responsables des services médicaux et sociaux de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont de la difficulté à répondre aux besoins élémentaires de la population. Trente-huit de ces pays (sur 47) ne satisfont pas à la norme de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de 20 médecins pour 100 000 habitants.

Cette fuite perpétuelle de main-d'œuvre qualifiée accentue l'écart entre l'Afrique et les autres continents en sciences et en technologie. De 0,5 qu'elle était au milieu des années 1980, la part africaine de la production scientifique mondiale est tombée à 0,3 % au milieu des années 1990. Il y a plus de scientifiques et d'ingénieurs africains aux États-Unis qu'en Afrique.

Ce phénomène ébranle les assises économiques et politiques de bien des pays africains. À mesure que sa classe moyenne s'effrite et contribue de moins en moins à l'assiette fiscale, à l'emploi et à la société civile, l'Afrique est exposée à voir ses habitants s'appauvrir encore plus.

La recherche de solutions

En quatre décennies d'exode des plus brillants cerveaux africains, le monde a essentiellement ramené le débat à l'envoi de fonds par les émigrés sans s'intéresser aux incidences du problème sur les ressources humaines, les capacités institutionnelles et les services sociaux et de santé.

Les initiatives misant sur des stratégies de rapatriement n'ont pas porté fruit. Il se révèle inutile d'emprunter cette voie tant que les gouvernements africains ne se seront pas attaqués aux causes profondes de l'émigration. De plus, les rapports entre les gouvernements concernés et la diaspora ont jusqu'ici constitué un obstacle de taille à la recherche de solutions.

La participation virtuelle

La participation virtuelle, qui consiste à contribuer à l'épanouissement de son pays sans y revenir, pourrait constituer une solution au problème de l'exode des cerveaux tout en offrant à la diaspora africaine l'occasion de s'investir dans le développement. Pour Mercy Brown, de l'Université de Cape Town, la participation virtuelle, « [...] c'est voir l'exode des cerveaux comme un avantage à exploiter [...] Les expatriés hautement qualifiés constituent un bassin de spécialistes dont le pays d'origine peut tirer profit [...] le défi consiste à recruter ces cerveaux. »

Mais tout n'est pas si simple. La formule pourrait-elle convenir dans un continent où les rapports entre les gouvernements et la diaspora sont tendus, où la technologie de l'information est presque inexistante et où les besoins en développement sont complexes et exigent un investissement de longue durée ?

La diaspora, partie prenante

Les rapports entre les gouvernements et la diaspora s'améliorent depuis quelque temps. D'après la récente étude *Semantics Aside: the Role of the African Diaspora in Africa's Capacity Building Efforts*, la diaspora s'efforce aujourd'hui de prendre une part active au développement de l'Afrique. Menée par l'[Association for Higher Education and Development \(AHEAD\)](#), un groupe de la diaspora du Canada, cette étude a été financée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

Les auteurs se sont demandé comment la participation virtuelle pourrait faciliter une contribution réelle et soutenue de la diaspora au développement de l'Afrique. Ils sont arrivés à la conclusion que cette forme de participation offre d'immenses possibilités d'exploitation du savoir et des ressources matérielles de la diaspora. Ils ont également constaté que cette diaspora est de plus en plus consciente de sa responsabilité morale, intellectuelle et sociale de contribuer au développement du continent.

L'Afrique souhaite de toute évidence se réconcilier avec sa diaspora. Tant le [Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique \(NEPAD\)](#) que l'[Union africaine \(UA\)](#) ont publiquement

reconnu que la diaspora a un rôle de premier plan à jouer dans le développement du continent. En 2003, l'UA a inscrit dans sa charte qu'elle souhaite encourager la pleine participation de la diaspora africaine considérée comme une partie importante du continent.

Des liens virtuels

Les liens virtuels peuvent aussi permettre de mettre à profit le savoir de la diaspora. Ils sont assurés par des réseaux indépendants, apolitiques et à but non lucratif qui facilitent le transfert des compétences et le renforcement des capacités. Ces réseaux s'emploient à faire participer des membres hautement qualifiés de la diaspora au développement de leur pays d'origine. On a jusqu'ici recensé 41 réseaux de ce genre dans 30 pays. Parmi les six réseaux africains, signalons le [South African Network of Skills Abroad \(SANSA\)](#) qui compte des membres dans 68 pays.

Par ailleurs, des membres de la diaspora contribuent personnellement aux réseaux virtuels en tant que chercheurs invités, en investissant dans des entreprises et en facilitant des projets conjoints entre pays d'accueil et pays d'origine. D'après l'auteur Damtew Teferra, l'Afrique accuse un certain retard : « Cette formule de contribution au développement scientifique et technologique est répandue dans bien des pays du Tiers-Monde à l'exclusion d'une bonne partie de l'Afrique. »

En 2001, l'OIM lançait le programme Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) afin d'exploiter la synergie pouvant exister entre les migrants africains et la demande nationale dans le but de faciliter le transfert des compétences et ressources virtuelles de la diaspora africaine vers le pays d'origine. En appliquant la notion de mobilité du capital humain fondée sur la participation temporaire, de longue durée et virtuelle, l'OIM collabore avec les gouvernements africains, les pays d'accueil et les membres de la diaspora. Le programme MIDA comporte des projets pilotes dans différents pays africains.

À suivre

En novembre 2004, AHEAD, en collaboration avec le CRDI, a organisé une table ronde internationale pour encourager la diaspora africaine à contribuer au développement en Afrique. Parmi les participants à cette table ronde tenue à Ottawa, au Canada, figuraient des représentants des principales parties prenantes dont l'OIM, des administrations publiques canadiennes, des missions africaines, des organisations non gouvernementales et des groupes de la diaspora réunis pour parler de l'exode des cerveaux en Afrique et des stratégies à privilégier pour mettre à profit les compétences de la diaspora.

À cette occasion, il a entre autres été question du besoin de voir la diaspora comme une des principales parties prenantes dans le dialogue amorcé et dans les efforts consentis pour atténuer le problème de l'exode des cerveaux et renforcer les capacités africaines. Pour que la contribution de la diaspora se concrétise de façon durable, les parties intéressées, notamment les organisations internationales, les gouvernements africains et les pays d'accueil, devront prendre certains engagements tant financiers que de principe.

Les perspectives de contribution de la diaspora au développement de l'Afrique, tout comme la volonté croissante des dirigeants africains de reconnaître la valeur de cette contribution et les possibilités qu'offre la technologie de l'information, montrent qu'après tout, l'exode des cerveaux n'est pas une perte totale pour le continent.

Ex-journaliste, Ainalem Tebeje est vice-présidente d'AHEAD.

Renseignements

Ainalem Tebeje, Association for Higher Education and Development (AHEAD), C.P. 864, succ. B, Ottawa (Ontario) Canada K1P 5P9 ; tél. : (613) 727-2735 ; téléc. : (613) 727-0745 ; courriel : ahead@aheadonline.org

Gisèle Morin-Labatut, spécialiste de programmes principale, Partenariats canadiens, Division des initiatives spéciales, CRDI, C.P. 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9 ; tél. : (613) 236-6163, poste 2055 ; téléc. : (613) 563-0815 ; courriel : gmorin-labatut@idrc.ca

Encadré

L'exode des cerveaux africains en chiffres

Depuis 1990, l'Afrique a perdu 20 000 spécialistes par année.

Plus de 300 000 spécialistes africains habitent à l'extérieur de l'Afrique.

Entre 1980 et 1991, l'Éthiopie a perdu 75 % de sa main-d'œuvre spécialisée.

Au Kenya, la formation d'un médecin coûte 40 000 USD, et des études de niveau universitaire, 15 000 USD en moyenne.

Trente-cinq pour cent de l'APD destinée à l'Afrique sert à payer des spécialistes étrangers.

Source : *Organisation internationale pour les migrations (OIM)*